Niveau(x) d'enseignement : 4 Numéro EDUQ : 9270091
Centre d'intérêt : 871

Vaillancourt, Louise

Soins esthétiques : esthétique : étude préliminaire / [Louise Vaillancourt]. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1990
23 p. ; 28 cm.

La couv. porte en outre : 21 : la formation professionnelle au secondaire. Code : 8990-1432, 17-2102-05. Bibliogr. : p. 19

ISBN 2-550-15186-0

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Ministère de l'éducation.

Descripteur(s) : Elaboration de programmes * Formation professionnelle * Marché du travail * Ecole * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet : Soins esthétiques * Esthéticienne

Le but de cette étude préliminaire est de démontrer la pertinence d'élaborer le programme ##Esthétique##. Le métier d'esthéticienne a subi d'importantes modifications au cours des années et les programmes de formation doivent suivre l'évolution du domaine et être en mesure de mieux répondre aux besoins du marché du travail. Le document présente un portrait de la main-d'oeuvre, un portrait de la formation actuelle, une proposition d'orientation du programme, les exigences et impacts de l'organisation de la nouvelle formation. En annexe, on retrouve une liste des écoles publiques et privées qui dispensent des cours en soins esthétiques.

Type de document :

27 SOINS ESTHÉTIQUES

ESTHÉTIQUE

1274091

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

FORMATION PROFESSIONNELLE au secondaire
020601
8290001
Québec

SOINS ESTHÉTIQUES

ESTHÉTIQUE

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

Équipe de production

Recherche et rédaction

Louise Vaillancourt
Agente de développement pédagogique
Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Supervision

Jean Turgeon
Responsable de programmes
Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Suivi d'édition

Louise Blanchet
Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Correction-révision

France Guertin
Services linguistiques F.G.

Saisie du texte et édition électronique

Johanne Bédard
Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1990 — 8990-1432

ISBN : 2-550-15186-0

Dépôt légal : premier trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec

020901
8290001

DIRECTION
DES COMMUNICATIONS

Présentation générale

Les études préliminaires ont pour but d'établir la pertinence d'élaborer ou de réviser un programme de formation professionnelle. Elles permettent de définir les besoins de formation, de cerner la clientèle cible et de préciser la situation de travail dont il est question. Elles permettent également de consulter les études déjà réalisées, de répertorier la documentation disponible, d'anticiper les effets de l'implantation du programme et d'arrêter une planification des productions à venir.

Ces études n'ont pas de statut prescriptif ou officiel. Elles font le point sur la problématique relative à un programme d'études à un moment donné. Les orientations qu'elles présentent seront précisées au cours des étapes ultérieures du processus d'élaboration de programmes et elles pourront même être revues, en partie ou en totalité. Le schéma ci-dessous permet de situer l'étude préliminaire parmi l'ensemble des productions reliées aux programmes.

Le ministère de l'Éducation a pris l'initiative de diffuser ces études afin d'informer ses partenaires des travaux d'élaboration de programmes en cours et des échéances prévues pour qu'ils puissent se préparer à leur implantation. Cette initiative vise aussi à faire partager des problématiques et à susciter des réactions qui contribueront à l'émergence de solutions de formation plus adéquates.

Productions reliées au processus d'élaboration de programmes

A- Recherche et planification

- *Orientations pour le développement du secteur*
- *Répertoire des profils de formation professionnelle*
- *Planification quinquennale*
- **Étude préliminaire**

B- Production de programmes

- *Rapport d'analyse de situation de travail*
- *Précision des orientations et des objets de formation*
- *Programme d'études*

C- Soutien des programmes

- *Guide d'organisation pédagogique et matérielle*
- *Guide pédagogique*
- *Guide d'évaluation*

Table des matières

1. **Présentation** 3

2. **Portrait de la main-d'oeuvre** 4

2.1 Professions significatives 4
2.2 Professions connexes 4
2.3 Besoins qualitatifs 5
2.4 Besoins quantitatifs 7
2.5 Champs de pratique 11

3. **Portrait de la formation actuelle** 13

4. **Proposition d'orientation du programme** 15

4.1 Nombre et lieu des centres de formation 15
4.2 Calendrier de production et d'implantation 15

5. **Exigences et impacts** 16

5.1 Coût d'implantation 16
5.2 Difficultés liées à l'organisation de la formation 16

6. **Recommandations** 17

Liste des personnes consultées 18

Liste des documents consultés 19

Annexes 20

I Liste des écoles privées qui dispensent des cours en soins esthétiques 20
II Liste des écoles publiques qui dispensent des cours en soins esthétiques 21

1. Présentation

Le vaste secteur des soins esthétiques regroupe toutes les activités reliées à la beauté corporelle. Cependant, la principale profession de ce secteur est celle d'esthéticienne ou d'esthéticien. Depuis quelques années, on constate que ce métier a subi d'importantes modifications et que les connaissances qu'il exige relèvent entre autres de la biologie humaine, de l'électricité, de la vente, du marketing, de la cosmétologie et de l'art. Il demande aussi que la personne possède des notions de diététique, de chirurgie plastique et de médecine douce. La travailleuse ou le travailleur doit donc suivre de près l'évolution de ces domaines.

Le but premier de cette étude est de démontrer la pertinence d'élaborer le programme «Esthétique».

2. Portrait de la main-d'oeuvre

2.1 Professions significatives

La principale profession visée par le programme, celle d'esthéticienne, comporte plusieurs professions sous-jacentes

Professions significatives	Code CCDP[1]	Cote FG[2]	Cote PPS[3]
• *Esthéticien, esthéticienne*			
— maquilleur, maquilleuse	6143-110	4	6
— esthéticien, esthéticienne	6143-123	3	6
— poseur, poseuse d'ongles et de cils	6143-124	3	3
— manucure	6143-126	2	3
— conseiller, conseillère en couleurs	6143-127	3	3
— commis-vendeur, commis-vendeuse de cosmétiques (cosméticien, cosméticienne)	5135-188	3	4

2.2 Professions connexes

— Électrolyste	6143-122	4	5
— thalassothérapeute	contexte québécois		
— balnéothérapeute	contexte québécois		

Des stages de formation sont offerts par les compagnies d'esthétique et de cosmétiques. Ces cours ont par exemple pour sujet la phytoaromatie (soin par les plantes), le drainage lymphatique, la réflexologie, la pigmentation, le massage californien, la pose d'ongles artificiels, la vente et le marketing, etc. Soulignons que ces spécialisations s'adressent aux gens du métier qui possèdent déjà une formation de base.

La plupart des électrolystes ont reçu une formation en esthétique. Il en est ainsi car les salons de beauté doivent offrir une gamme de services différents à leur clientèle, d'où la nécessité d'embaucher du personnel polyvalent. On remarque par contre que dans la région de Montréal, plusieurs électrolystes n'ont pas de formation en esthétique.

1. CCDP : *Classification canadienne descriptive des professions*
2. FG : Formation générale
3. PPS : Préparation professionnelle spécifique

2.3 Besoins qualitatifs

Le travail d'esthéticien et d'esthéticienne se définit comme suit : apporter aux clients des soins d'entretien et d'esthétique du visage et du corps, prodiguer des soins de manucure et d'épilation, donner des conseils reliés à ces mêmes soins et aux produits cosmétiques à utiliser et vendre des services ou produits.

Les soins du visage et du corps consistent à voir à l'entretien et à l'hygiène de la peau, dans le but de garder cette dernière saine et d'en prévenir le vieillissement. Les professionnels de l'esthétique emploient des techniques et des produits qui ont comme propriété de conserver à la peau sa souplesse, son élasticité et son hydratation.

L'apparition de nouvelles techniques et la création de nouveaux produits et matériel de plus en plus perfectionnés ont d'importantes répercussions sur l'exercice du métier et exigent de se tenir au fait des développements du domaine.

« Description des tâches de cette fonction-type :

1. Appliquer des soins aux ongles afin de les enjoliver.
2. Maquiller le visage selon ses traits et caractéristiques afin d'obtenir les effets qui conviennent.
3. Enlever les poils surperflus (épilation) afin de corriger et embellir le visage et le corps.
4. Prodiguer des soins à la peau du visage et du corps en vue d'obtenir la régularité des traits et l'esthétique de la silhouette.
5. Vendre des produits cosmétiques et des services esthétiques personnalisés afin de mieux répondre aux besoins de chaque cliente.
6. Effectuer les tâches de supervision du personnel et de gestion d'un salon de beauté.

Professions incluses et liens avec les tâches de cette fonction-type :

Manucure : 1

Maquilleur, maquilleuse : 2

Épileur, épileuse : 3

Esthéticien, esthéticienne : 1, 2, 3, 4, 5, 6

Cosméticien, cosméticienne : 5 »[1]

1. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Répertoire des profils de formation professionnelle, secteur des soins esthétiques*, Québec, Centre de développement des profils de formation professionnelle, 1985, p.12.

Aptitudes et exigences

Outre les compétences requises pour l'exécution des diverses tâches, la profession d'esthéticienne exige de :

- prendre des initiatives;
- travailler en équipe ou individuellement;
- assumer de nombreuses responsabilités;
- faire preuve de débrouillardise;
- s'adapter rapidement aux nouvelles technologies;
- avoir une grande disponibilité;
- présenter de l'intérêt envers le perfectionnement des connaissances;
- posséder des habiletés intellectuelles et manuelles;
- avoir une bonne santé.

Polyvalence

Dans l'exercice de son métier, la personne doit être capable de prodiguer plusieurs types de soins ou d'offrir divers services : soins du visage, manucure, maquillage, pédicure, épilation à la cire, conférence-beauté, cours de maquillage, conseils, vente.

L'exécution de ces tâches exige, de la part des spécialistes, une mise à jour de leurs connaissances théoriques et pratiques et une grande capacité d'adaptation.

Lorsqu'elle reçoit une formation de base adéquate, l'esthéticienne est en mesure d'exercer convenablement son métier. La mise à jour régulière de ses connaissances lui permettra en outre de satisfaire les besoins croissants de sa clientèle. Néanmoins, une formation plus polyvalente constitue un atout certain lors de la recherche d'un emploi.

Il convient aussi de mentionner quelques domaines liés à ce métier vers lesquels la personne peut se diriger :

- maquillage de télévision;
- maquillage de théâtre;
- drainage lymphatique;
- électrolyse;
- soins du corps (thalassothérapie, balnéothérapie, massage).

2.4 Besoins quantitatifs

Situation des diplômés de 1986-1987 au 31 mars 1988

Le tableau suivant a été élaboré à partir des données recueillies dans le document du ministère de l'Éducation intitulé *Relance au secondaire*. Il présente un portrait de la situation des diplômés en esthétique de 1986-1987. Mentionnons toutefois que ces données varient lorsqu'on tient compte de l'entrée sur le marché du travail des diplômés de la clientèle «adultes».

Tableau 419-500 Esthétique
Diplômés en 1986-1987
Situation au 31 mars 1988

Nombre total de diplômés en 1986-1987 (19 ans et moins)	Masculin	Féminin	Total
	0	333	333
1) En emploi (%)		70,3	70,3
2) En recherche d'emploi (%)		13,9	13,9
3) Aux études (%)		12,7	12,7
4) Inactifs (%)		3,0	3,0
Taux de chômage 2/ (1 + 2)		16,5	16,5
Situation des travailleurs à temps plein au 31 mars 1988	**Masculin**	**Féminin**	**Total**
Ont un emploi à temps plein (%)		75,9	75,9
Temps moyen de recherche du premier emploi à temps plein (semaines)		7	7
Salaire hebdomadaire moyen (temps plein) ($)		*192	*192
Correspondance positive entre les études et le travail (%)		60,0	60,0

* Forte variation dans les données
Extrait de : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, *Relance au secondaire*, Québec, 1988.

DIRECTION
DES COMMUNICATIONS

— 8 % reçoivent un salaire qui provient d'un autre emploi;
— 22 % ont créé leur emploi et travaillent à leur propre compte;
— 46 % des esthéticiennes déplorent leur manque d'expérience pertinente;
— des cours en administration pourraient être un atout pour les futures esthéticiennes.

Il est aussi mentionné que les principaux facteurs qui ont influencé l'entrée sur le marché du travail sont :

— la façon de se présenter à l'entrevue;
— les stages organisés par l'école;
— l'expérience reliée au métier.

Situation des esthéticiennes et des électrolystes en 1986

Le tableau suivant renseigne sur le nombre de travailleurs et de chômeurs des domaines de l'esthétique et de l'électrolyse en 1986. Ces données proviennent du *Système de projection des professions du Canada* (SPPC).

Dans le document intitulé *Orientations pour le développement du secteur Soins esthétiques*, le nombre de chômeurs et de chômeuses est estimé à 8 %, soit 786.

Les travailleurs et travailleuses
(Profil socio-économique)

Professions significatives (CCDP 1978)	Code CCDP	Nombre de travailleurs selon le SPPC	Nombre de chômeurs selon le SPPC	
• *Esthéticien, esthéticienne*		5 108	446	(8 %)
– maquilleur, maquilleuse	6143-110			
– esthéticien, esthéticienne	6143-123			
– poseur, poseuse d'ongles et de cils	6143-124			
– manucure	6143-126			
– conseiller, conseillère en couleurs	6143-127			
• *Électrolyste (épileur, épileuse)*	6143-122	3 906	340	(8 %)
Total		9 014	786	(8 %)

Extrait de : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Orientations pour le développement du secteur Soins esthétiques*, Québec, Direction de la formation professionnelle, 1989, p. 11

Besoins de main-d'oeuvre

Programmes offerts	Professions en demande	Demande annuelle à moyen terme	Demande annuelle à long terme	Cadre de formation	Nombre de places disponibles
1287 Esthétique et maquillage **1787** Esthetics	**6143-127** Conseiller, conseillère en couleurs **6143-123** Esthéticien, esthéticienne **6143-126** Manucure **6143-110** Maquilleur, maquilleuse **6143-124** Poseur, poseuse d'ongles et de cils	42	175	Secteur public **Total**	457 15 472
1285 Épilation à l'électricité	**6143-122** Épileur, épileuse	21	88	Secteur public **Total**	150 150

Le tableau ci-dessus a été dressé à partir de données tirées du SPPC. Selon les prévisions, pour la période de 1986 à 1995, les besoins nets annuels de main-d'oeuvre sont de 2,5 %. Selon le Modèle québécois de projection par profession (MQPP), pour la période de 1985 à 1993, le taux annuel est de 5,1 %.

On prévoit que pour toutes les professions de cette catégorie, la demande d'emplois sera bonne. On évalue son taux de croissance annuel à 3,3 % pour la période de 1985 à 1993.

De plus, *Emploi-Avenir* indique que le taux d'embauche correspondant au remplacement des employés décédés ou retraités est inférieur à la moyenne dans le secteur des soins esthétiques. En d'autres termes, le roulement de personnel est davantage attribuable aux mutations volontaires qu'au décès ou à la prise de la retraite du personnel.

Selon *Emploi et carrières*, les travailleurs et travailleuses du secteur devraient continuer à tirer profit d'une croissance de l'emploi de 2,9 % par année pour le début de la décennie.

Soulignons que très peu d'hommes exercent le métier d'esthéticien.

Le document *Orientations pour le développement du secteur Soins esthétiques* révèle aussi qu'en esthétique et maquillage, il existe une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée pour certaines spécialités.

Professions touchées par une pénurie de travailleurs

Professions	Code CCDP	Demande annuelle à moyen terme
Spécialiste des soins du corps	Cont. qué.	Pénurie
Masso-praticien, masso-praticienne		Pénurie
Conseiller, conseillère en produits de beauté, vente et distribution	5135-188	Pénurie

Extrait de : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Orientations pour le développement du secteur Soins esthétiques*, Québec, Direction de la formation professionnelle, 1989, p. 34

Les nouvelles professions mentionnées au tableau précédent touchent deux volets de la formation professionnelle : le programme de base et la spécialisation. Les apprentissages concernant l'initiation aux soins corporels et les conseils en produits de beauté feraient partie du programme de base. Les soins corporels spécialisés devraient quant à eux être abordés dans un éventuel programme menant à l'ASP, car la complexité de leur apprentissage demande une attention particulière.

Distribution géographique des entreprises du domaine

Le tableau suivant indique le nombre d'entreprises qu'on retrouve dans chaque région administrative, selon le domaine d'activité. Ces données ont été tirées du *Fichier central des entreprises*.

Distribution géographique des entreprises et des écoles

Catégories	Nombre par région administrative									
Entreprises	01	02	03	04	05	06	07	08	09	Total
• Salon de beauté pour femmes	251	298	1 467	616	390	4 928	290	173	103	8 513
• Salon de coiffure et de beauté pour femmes et hommes	69	105	520	179	128	1 638	134	55	48	2 876
Sous-total	320	400	1 987	795	518	6 566	424	228	151	
Total										11 389
Écoles										
• Autorisation de dispenser le programme Esthétique	02	02	06	03	01	02 6.1 05 6.2 04 6.3	01	01	01	
Total										30
• Inscriptions au 30 septembre 1989	57	55	308	84	43	96 6.1 152 6.2 123 6.3	21	24	14	
Total										977

2.5 Champs de pratique

Pour exercer le métier, les candidats et candidates peuvent choisir entre divers milieux de travail. Néanmoins, la majorité travaille dans les instituts de beauté, les cabines d'esthétique, les salons d'esthétique, les centres de beauté, les salons de bronzage, les salons de coiffure, les centres de balnéothérapie et les centres de thalassothérapie.

D'autres postes sont accessibles à l'esthéticienne à l'esthéticien :

- cosméticienne ou cosméticien dans les comptoirs de vente des grands magasins et dans les pharmacies;
- représentante ou représentant pour des compagnies de cosmétiques;
- formatrice ou formateur pour des entreprises d'esthétique;
- maquilleuse ou maquilleur (télévision, cinéma, théâtre ou à la pige).

Effectuée pour le secteur de l'esthétique, une compilation spéciale de données tirées de *Relance au secondaire* permet de dégager les faits exprimés aux deux paragraphes suivants.

La personne sans expérience reçoit le salaire minimum et des augmentations peuvent suivre à tous les trois mois. Ces dernières sont le plus souvent fixes et périodiques et dépendent de la performance de l'esthéticien ou de l'esthéticienne. Certains instituts fournissent des commissions sur les ventes et sur les services.

Les gens du métier qui ont fait leurs preuves peuvent accéder à des postes supérieurs d'assistance à la gérance ou de gérance d'un salon d'esthétique. On remarque aussi que bon nombre d'esthéticiens ou d'esthéticiennes qui possèdent une vaste clientèle et quelques années d'expérience créent leur propre entreprise.

Le document *Orientations pour le développement du secteur Soins esthétiques* du ministère de l'Éducation a dressé un tableau des particularités et de la taille des entreprises.

On y mentionne que bon nombre d'entreprises ne sont pas classifiées dans le *Fichier central des entreprises*. En effet, il s'agit d'entreprises de petite taille qui ne sont pas tenues de déposer un rapport annuel au ministère des Institutions financières. C'est notamment le cas de plusieurs salons de beauté pour femmes. Il convient en outre de préciser qu'un certain nombre d'esthéticiennes travaillent comme vendeuses de produits de beauté (cosméticiennes) dans des magasins à rayons, des pharmacies, etc., d'où la difficulté de dénombrer les entreprises qui les emploient.

Les associations suivantes sont liées au métier d'esthéticien et d'esthéticienne :

Association des esthéticiennes de la Mauricie
3136, rue De Francheville
Trois-Rivières (Québec)
G8Z 1Z5
Tél. : (819) 375-8685
Monsieur Jacques Madore
Président

Association québécoise des professeurs de soins esthétiques inc.
290, rue Mgr-Plessis
Rimouski (Québec)
G5L 8N9
Monsieur Bruno Gosselin
Président

Association des électrolystes du Québec inc.
327, boul. Saint-Cyrille Ouest
Québec (Québec)
G1S 1S1
Tél. : (418) 527-7795
Madame Lise Léonard
Présidente

Association des manufacturiers et distributeurs en esthétique et cosmétique
1259, rue Berry, suite 510
Montréal (Québec)
H2L 4C7
Tél. : (514) 982-9072
Monsieur Éric Ghédin
Président

Association des massothérapeutes du Québec
361, boul. Rochette
Beauport (Québec)
Tél. : (418) 663-4365
Madame Mireille Dion Payeur
Présidente

3. Portrait de la formation actuelle

Clientèles jeunes et adultes

Le tableau suivant indique le nombre d'élèves qui ont suivi le cours Esthétique et maquillage, dans chaque région administrative, entre 1986 et 1989. Ce cours était d'une durée de 1 350 heures et conduisait à l'obtention de 90 crédits et d'un DÉP.

Programme	Régions administratives	Nombre d'élèves		
		1986-1987	1987-1988	1988-1989
1287 – LZU-003 Esthétique et maquillage	01	35	55	43
	02	46	46	51
	03	153	170	191
	04	55	61	39
	05	29	27	30
	06.1 *	124 *	65 *	64
	06.2	72	76	74
	06.3	80	71	67
	07	11	0	7
	08	10	19	15
Total		615	590	581

*D'après le document *Orientations pour le développement du secteur des soins esthétiques*, les données de cette région sont de 141 inscriptions en 1986-1987 et de 84 inscriptions en 1987-1988.

Au collégial

Le Collège Lasalle s'intéresse au domaine de l'esthétique. Cet établissement d'enseignement privé a d'ailleurs fait une demande de permis pour offrir un cours de culture personnelle en formation d'appoint. Il prévoit dispenser un programme d'esthétique au cours de l'année 1990-1991.

Dans le réseau privé

En 1989, aucun établissement d'enseignement privé ne dispensait le programme Esthétique (1287) menant au DÉP. Certains établissements ont continué d'offrir une formation de courte durée en culture personnelle et d'autres ont choisi des programmes de formation de base en demandant un permis d'enseignement de culture personnelle en formation d'appoint.

Ces établissements sont responsables du contenu de leurs programmes, des conditions d'admission, de l'évaluation et de l'attestation d'études qu'ils décernent. Vu que les cours dispensés dans ces écoles sont de plus courte durée que ceux des écoles publiques, ce critère peut influencer le choix des étudiants.

Les institutions privées se retrouvent principalement dans les régions de Montréal et de Québec. Une liste de ces établissements apparaît à l'annexe I.

À l'étranger

La France propose trois types de formation en esthétique, soit :

- Certificat d'aptitudes professionnelles (CAP, 1 an d'études);
- Brevet d'études professionnelles (2 ans d'études, le soir et/ou le lundi);
- Brevet de technicien supérieur (BTS, 2 ans d'études à tous les jours), dispensé dans les écoles privées.

4. Proposition d'orientation du programme

Le nouveau programme d'esthétique remplacerait l'actuel programme harmonisé de 1 350 heures. Conformément au souhait maintes fois exprimé par les représentants et représentantes du marché du travail, ce programme assurerait le développement des compétences liées aux tâches du métier tel qu'il s'exerce actuellement.

4.1 Nombre et lieu des centres de formation

Le tableau présenté à l'annexe II fournit la liste des écoles publiques pour chaque région administrative ainsi que le diplôme qu'elles décernent et le nombre d'inscriptions au 30 septembre 1989.

4.2 Calendrier de production et d'implantation

Étude préliminaire	octobre 1989
Analyse de situation de travail	octobre 1989
Conception et validation de la matrice	décembre 1989
Rédaction des objectifs	décembre 1989 à juin 1990
Rédaction du guide d'organisation	septembre à décembre 1990
Rédaction du guide d'évaluation	à déterminer
Rédaction du guide pédagogique	à déterminer
Implantation du programme	à déterminer

5. Exigences et impacts

5.1 Coût d'implantation

Le nombre d'institutions d'enseignement qui dispensent ce programme est suffisant. Le montant nécessaire pour la mise à jour des équipements et l'acquisition de la nouvelle technologie est évalué à 30 000 $.

Certains centres de formation possèdent déjà l'équipement et l'outillage nécessaires à la formation en Esthétique, c'est-à-dire un nombre adéquat de fauteuils et d'appareils électriques et une quantité suffisante de matériel.

La possibilité d'offrir un programme menant à une ASP en Esthétique ne doit pas être écartée, car le besoin d'une formation spécialisée se fait sentir sur le marché du travail.

5.2 Difficultés liées à l'organisation de la formation

Selon le document *Orientations pour le développement du secteur des soins esthétiques*, une enquête a été menée auprès d'un certain nombre de centres de formation et d'entreprises. Celle-ci révèle que le programme Esthétique et maquillage répond adéquatement aux attentes des entreprises. Cependant, les exigences de la clientèle obligent le milieu de l'esthétique à constamment offrir de nouveau services. Pour cette raison, il est essentiel de prévoir le perfectionnement régulier des enseignants et enseignantes en ce qui a trait aux notions fondamentales, aux soins du corps, aux soins spécifiques au visage, à la cosmétologie, à la vente et au marketing.

6. Recommandations

Il convient d'abord de mentionner que selon nos observations, le nombre de diplômés dépasse largement le besoin de main-d'oeuvre.

Attendu que :

- la profession d'esthéticienne a connu d'importants changements au cours de la dernière décennie;
- la CCDP a modifié sa description du métier;

Nous recommandons :

- qu'un nouveau programme DÉP Esthétique de 1 350 heures soit élaboré pour répondre aux besoins de l'entreprise;
- que la possibilité d'implanter un programme conduisant à une ASP soit envisagée.

Liste des personnes consultées

Suzanne Bouchard
Association des électrolystes du Québec

Gilles Couture
Direction générale de l'enseignement privé
MÉQ

Mireille Dion-Payeur
Présidente
Association des massothérapeutes du Québec

Julie Laroche
Secrétaire
Association des manufacturiers et
distributeurs en esthétique et cosmétique

Jacques Madore
Président
Association des esthéticiennes de la Mauricie

Johanne Labrosse
Ordre des podiatres du Québec

Michèle De Lattre Pierantoni
Rédactrice en chef
Les nouvelles esthétiques

Liste des documents consultés

EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA. *Classification canadienne descriptive des professions*, 1972 (et révisions périodiques).

QUÉBEC, BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Classification des activités économiques du Québec*, 1984.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Relance au secondaire, Promotion 1986-1987*, Québec, Direction des études sur l'emploi et les carrières, 1989.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Effectifs scolaires au secondaire par programme et par région administrative*, Québec, Direction de la formation professionnelle.

EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA. *Emploi-avenir au Québec*, Perspectives professionnelles jusqu'en 1993, Système de projection des professions au Canada, édition 1986-1987.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Guide pratique pour l'élaboration des plans de développement de secteurs*, Québec, Direction de la formation professionnelle,1988.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Orientations pour le développement du secteur Soins esthétiques*, Québec, Direction de la formation professionnelle, 1989.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Index général des répertoires des profils de formation professionnelle*, Québec, Centre de développement des profils de formation professionnelle, 1986.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Répertoire des profils de formation professionnelle, Soins esthétiques*, Québec, Centre de développement des profils de formation professionnelle. 1985.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *L'emploi et les carrières à l'aube des années 1990*, Québec, Direction des études sur l'emploi et les carrières, 1987.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Liste des enseignements à l'éducation des adultes*, Québec, Direction générale de l'éducation des adultes.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Formation professionnelle, Carte des enseignements, 1989-1990*, Québec, Direction de la formation professionnelle, 1989.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU. *Modèle québécois de prévision par profession*, Montréal, Direction de la recherche, 1987.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU. *Surplus et pénuries de main-d'oeuvre prévus au Québec et dans ses régions*, Québec, Direction de la recherche, 1987.

QUÉBEC, MINISTÈRE DU TOURISME. *Le tourisme de santé* (analyse de développement), Québec, Direction de l'analyse et du développement, février 1988.

Annexe I

Liste des écoles privées qui dispensent des cours en soins esthétiques

Écoles privées	Durée/ heures	Prévisions d'effectifs 1988-1989
Acamédie des arts cosmétiques Milo inc. Montréal	160	110
Centre canadien d'enseignement esthétique enr. Montréal	750	70
École internationale d'esthétique Nelly O'Hara Montréal	900	10
École internationale de haute esthétique Édith Serei inc. Montréal et Québec	400	185
Institut Kaléidos enr. Rouyn-Noranda	450	8
Total		373

Annexe II

Liste des écoles publiques qui dispensent des cours en soins esthétiques

Écoles publiques	Sanction	Total des inscriptions Septembre 1989
01 Bas St-Laurent – Gaspésie – Iles-de-la-Madeleine		
La CS de Baie des Chaleurs – Polyvalente de Pasbébiac	DÉP	15
La CS La Neigette – École Paul-Hubert	DÉP	42
Sous-total		**57**
02 Saguenay – Lac St-Jean		
La CSR du Lac St-Jean – Pavillon Wilbrod-Dufour	DÉP	5
La CS de Chicoutimi – Polyvalente Laure-Conan	DÉP	50
Sous-total		**55**
03 Québec – Chaudière – Appalaches		
La CS Black-Lake - Disraeli – Polyvalente de Black Lake	DÉP	20
La CSR de la Chaudière – Polyvalente St-Georges	DÉP	25
La CSR Louis-Fréchette – Polyvalente de Lévis	DÉP	21
La CS des Découvreurs – École secondaire de Rochebelle	DÉP	110
La CSR Chauveau – Polyvalente La Camaradière	DÉP	10
La CÉC de Québec – École Marie-de-l'Incarnation	DÉP	122
Sous-total		**308**
04 Mauricie – Bois-Franc		
La CS des Chênes – Polyvalente Marie-Rivier	DÉP	13
La CSR des Vieilles-Forges – Polyvalente Ste-Ursule	DÉP	46
La CS de Jean-Rivard – Polyvalente La Samare	DÉP	25
Sous-total		**84**

Liste des écoles publiques qui dispensent des cours en soins esthétiques (suite)

Écoles publiques	Sanction	Total des inscriptions Septembre 1989
05 L'Estrie		
La CSC de Sherbrooke		
– École secondaire Camirand	DÉP	43
Sous-total		**43**
06.1 Laval – Laurentides – Lanaudière		
La CS de l'Industrie		
– Polyvalente Thérèse-Martin	DÉP	22
La CS Chomedey de Laval		
– Centre de formation compétences 2000	DÉP	74
Sous-total		**96**
06.2 La Montérégie		
La CSR de Chambly		
– Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy	DÉP	53
La CS St-Jean-sur-Richelieu		
– Polyvalente Ch. Armand-Racicot	DÉP	39
La CSR de l'Yamaska		
– Polyvalente Hyacinthe-Delorme	DÉP	25
La CS de Chateauguay		
– École de formation professionnelle Chateauguay	DÉP	15
La CS du Goéland		
– École secondaire La Magdeleine	DÉP	20
Sous-total		**152**
06.3 Montréal		
La CS Jérome-Le-Royer		
– Polyvalente D'Anjou	DÉP	18
La CS Sainte-Croix		
– Father McDonald Compr. High School	DÉP	14
La CÉC de Verdun		
– CFP Verdun	DÉP	18
La CÉC de Montréal		
– Polyvalente Pierre-Dupuy	DÉP	73

Liste des écoles publiques qui dispensent des cours en soins esthétiques (suite)

Écoles publiques	Sanction	Total des inscriptions Septembre 1989
La CS de Lakeshore – École secondaire Lindsay Place	DÉP	
La CÉC de Montréal – St-Pius X Compreh. School	DÉP	
Sous-total		123
07 L'Outaouais		
La CS des Draveurs – Polyvalente Le Carrefour	DÉP	21
Sous-total		**21**
08 L'Abitibi-Témiscamingue		
La CS Rouyn-Noranda – Polyvalente d'Iberville	DÉP	24
Sous-total		**24**
09 La Côte-Nord		
La CS de Sept-Îles – Polyvalente Manikoutai	DÉP	14
Sous-total		**14**
TOTAL		**977**

Référence : MÉQ, DFP, État des inscriptions, septembre 1989 – Clientèles jeunes et adultes.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

17-2102-05